

UNITED NATIONS
United Nations Organization Mission in the
Democratic Republic of Congo



NATIONS UNIES
Mission de l'Organisation des Nations Unies
en République Démocratique du Congo

MONUC Bulletin



N° 88 du 19 décembre 2003

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MISSION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

SOMMAIRE

Activités du Commandant des Forces :

- HOMMAGE AU GÉNÉRAL DIALLO AVANT SON DÉPART DE LA MONUC
- GÉNÉRAL MOUNTAGA DIALLO: « JE SUIS SATISFAIT DE MON BILAN À LA TÊTE DE LA MONUC»

DDRRR:

LA MONUC RAPATRIE DES EX-COMBATTANTS OUGANDAIS ET RWANDAIS CANTONNÉS À KITONA

Processus de réunification :

- CÉRÉMONIE D'INTÉGRATION DES EX-FACTIONS BELLIGÉRANTES: FOULARDS À TERRE À KISANGANI
- INTÉGRATION DE L'ARMÉE AU SUD-KIVU: SYMBOLE DE RÉUNIFICATION NATIONALE
- LA RÉUNIFICATION EN BONNE VOIE AU MANIEMA

Droits de l'Homme:

IULIA MOTOC À KINDU

Coopération:

- UNE DÉLÉGATION DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE EN TOURNÉE À L'EST DU PAYS
- LE REPRÉSENTANT DE LA SUÈDE EN VISITE À KINDU

Justice:

POUR UNE JUSTICE FONCTIONNELLE EN PROVINCE ORIENTALE

Hommage rendu au Général Mountaga Diallo avant son départ de la MONUC

Un vibrant hommage a été rendu au Commandant des Forces de la MONUC, le Général Mountaga Diallo, par la MONUC et les autorités congolaises, le 16 décembre 2003, lors d'une soirée d'adieu organisée en son honneur à l'occasion de son départ définitif de la Mission.

PAR MATHY MUPAPA



WILLIAM SWING ET AZARIAS RUBERWA ONT FÉLICITÉ LE GÉNÉRAL DIALLO POUR LE SUCCÈS DE SON MANDAT À LA TÊTE DES FORCES DE LA MONUC (PHOTO LIDI SOMERSON/MONUC)

Le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la République Démocratique du Congo, William Lacy Swing, a qualifié la contribution du Général Mountaga Diallo au processus de paix en RDC de remarquable. Le Général Diallo « est un soldat émérite, un diplomate de classe et un gentleman de tout premier plan », a déclaré M. Swing. Il a salué son courage, sa patience et son sang-froid. Il a mis l'accent sur l'esprit de corps insufflé par le Général dans les rangs de la MONUC, le travail d'équipe et la collaboration entre le personnel civil et militaire inspiré au sein de la Mission. « Ses troupes le considèrent comme le Général des soldats, ce qui est le plus grand compliment que l'on puisse adresser à un Général », a encore dit M. Swing avant d'ajouter : « Au cours de mes 40 années de carrière,

je n'ai jamais autant apprécié une collaboration professionnelle que celle qui fut la nôtre ».

Succédant à M. Swing à la tribune, le Vice-président de la République chargé de la commission Politique, Défense et Sécurité. Azarias Ruberwa, a déclaré, qu'au-delà de l'officier, Mountaga Diallo s'est révélé « un éminent diplomate dont la sagesse a aidé à décriper beaucoup de crises ». Il a regretté qu'il doive quitter la RDC « au moment où il devait savourer avec les Congolais la paix qu'il a semée ».

Pour sa part, le Général Diallo a félicité et encouragé le peuple congolais et les autorités de la Transition pour avoir fait montre de lucidité, de patriotisme et de sens de dépassement en faisant la

paix et en s'engageant dans la voie de la réconciliation et de la reconstruction. « Ils trouveront toujours dans cette voie la Communauté internationale et la MONUC à leurs côtés », a-t-il dit. « Je peux partir en toute sérénité, grâce à la série de succès que nous avons tous ensemble enregistrés à l'issue de nos efforts conjugués, dans le processus de paix au cours des 12 derniers mois », a ajouté le Chef militaire de la MONUC.

Le Commandant des Forces de la MONUC a tenu à rendre hommage aux trois Représentants spéciaux qui se sont succédé à la tête de la Mission. Il a félicité Kamel Morjane pour son accueil et son amitié chaleureuse ainsi que pour ses efforts en vue d'obtenir le déploiement de la MONUC et de la réussite de la phase 2 de ses opérations. Il a loué ensuite l'esprit vif et la perspicacité de Namanga Ngongi qui ont permis la montée en puissance de la MONUC, son expansion à l'Est et « facilité tant soit peu le démarrage de la Transition ». Le Général Diallo a enfin mis l'accent sur les qualités de William Lacy Swing « dont l'expérience bien connue des situations difficiles n'a d'égal que son inépuisable énergie », tout en poursuivant : « Je lui serai toujours reconnaissant pour l'estime qu'il m'a toujours manifestée et de me permettre de partir en laissant derrière moi, une force et une MONUC mieux armées redynamisées et plus respectées ».

Le Général Sénégalais, Mountaga Diallo, âgé de 61 ans, quitte la MONUC et la RDC après près de quatre années passées à la tête des Forces de la Mission. Il prendra sa retraite le 31 décembre 2003, après 40 ans, 3 mois et 20 jours de services effectifs dans l'armée.

Général Mountaga Diallo : « *Je suis satisfait de mon bilan à la tête des Forces de la MONUC* »

PAR MATHY MUPAPA

MONUC BULLETIN : *Vous êtes arrivé au terme d'un mandat de quatre ans passés à la tête des Forces de la MONUC. Quel bilan faites-vous de votre mandat ?*

Général Mountaga Diallo : Disons que je suis vraiment satisfait. Au moment de mon départ, les choses ont beaucoup progressé, elles ont beaucoup avancé. Nous avons connu beaucoup de succès ces derniers temps. Les choses n'ont pas été faciles, mais finalement, le processus a progressé énormément. Lorsque je suis arrivé ici en avril 2000, il y avait en tout, une centaine de militaires. Aujourd'hui, le personnel militaire compte plus de 10.000 personnes.

Il y avait un cessez-le-feu globalement respecté. Il y avait cependant risque de combat à tout moment, des accrochages, des escarmouches le long de la ligne de front, faute de désengagement. L'accord de désengagement a été signé à Kampala en avril 2000, pour que les belligérants se redéplient sur des lignes agréées. Mais il a fallu beaucoup de temps pour mettre en œuvre cet accord sur le terrain à partir de mars 2001. Dans l'intervalle, la MONUC a connu beaucoup de difficultés pour se déployer. Il y avait beaucoup de méfiance à l'égard de la Mission. Par exemple, c'était vraiment un calvaire quotidien pour obtenir l'autorisation de décollage des avions. A force de négociations, de discussions diplomatiques à plusieurs niveaux, le déploiement de la MONUC avait fini par être autorisé par le Président Laurent Désiré Kabila en fin novembre 2000 à Maputo II ; ainsi, le plan de Kampala et les sous-plans de Harare ont pu être appliqués.

Il y a eu le retrait des troupes étrangères. Il est vrai que le feuilleton de la présence rwandaise se poursuit. Mais aujourd'hui en ce moment où le Rwanda et la République

Démocratique du Congo cherchent à normaliser leurs relations, on peut considérer la question comme réglée.

Il y a eu des accords signés, le processus politique a évolué et abouti à la mise sur pied du Gouvernement de Transition. L'intégration de l'armée a démarré également. Il y a l'état-major général, les états-majors des forces, les commandements des régions militaires. Il reste à poursuivre l'intégration au niveau des brigades et des bataillons. Il y a encore beaucoup à faire. Cela demandera du temps et des moyens pour avoir une armée intégrée et restructurée.

Dans l'ensemble donc, ça marche.

M. B. : *Vous avez eu à traiter avec les différentes parties politico-militaires du pays. Quelles impressions gardez-vous d'elles ?*

G^{al} M.D. : J'en garde de bonnes impressions, que ce soit le MLC, le RCD, le Gouvernement ou autre. Les moments difficiles se transforment, au fur et à mesure qu'ils me reviennent à l'esprit, en bons souvenirs. Il y a eu certes des moments difficiles, mais ma foi, cela fait partie du travail. Chacune des parties a eu à défendre ses positions, à essayé de les faire triompher, d'où les difficultés. Mais bon, tout est presque terminé. Les parties congolaises sont parvenues à s'entendre et à signer l'Accord global et inclusif. Elles sont arrivées au stade du processus que j'ai décrit tantôt. C'est donc cela que je retiens avant tout.

M. B. : *Quels sont les bons souvenirs et les plus mauvais que vous gardez de votre séjour en RDC ?*

G^{al} M.D. : Les bons souvenirs, il y en a beaucoup. Aujourd'hui, c'est le début de l'intégration. Je vais vous donner une anecdote. Après la signature du mémorandum sur

l'armée et la sécurité, lorsque le haut-commandement militaire a été mis en place, je suis allé voir le Chef d'état-major général, l'Amiral Liwanga, pour raison de service, au Mont-Ngaliema de Kinshasa. Dans le hall, au bas de l'escalier, j'ai croisé le Général Numbi des ex-FAC. Je monte les escaliers, je tombe sur le général Amuli, l'ex-chef d'état-major des forces du MLC. Derrière lui, à une dizaine de mètres, je rencontre le Général Mbuki, l'ex-chef d'état-major des forces du RCD/Goma. J'entre enfin chez l'Amiral Liwanga, je me frotte les yeux puis lui dis : « *je crois rêver !* » (Rires). Il m'a informé qu'ils venaient de tenir leur première réunion et, que ce n'était pas un rêve, mais la réalité.

Le lancement de la mise sur pied de la Brigade intégrée pour l'Ituri a été une cérémonie hautement symbolique à l'aéroport de Kisangani. Il y avait une compagnie formée au départ de trois détachements des trois principales ex-composantes congolaises qui se distinguaient par des brassards de différentes couleurs. Le brassage a été fait devant les autorités présentes et il n'y avait plus de brassards. Il y a eu aussitôt une nouvelle armée congolaise : les FARDC, entendez, les Forces Armées Congolaises de la République Démocratiques du Congo.

Le plus mauvais souvenir, c'est la mort des observateurs militaires à Mongbwalu. C'est le pire que j'ai en mémoire. Cela m'a vraiment fait mal. C'était deux observateurs non armés, inoffensifs. Je me rappelle que, pendant longtemps, il a été demandé à la MONUC de se pencher sur le problème de l'Ituri, d'intervenir en Ituri. Les Humanitaires voulaient de leur présence sur le terrain pour qu'ils puissent porter secours aux populations en détresse. Nous avons fait en sorte que les groupes armés de l'Ituri signent un accord de cessez-le-feu. C'est après cela que les observateurs militaires ont



MOUNTAGA DIALLO : «IL YA ENCORE BEAUCOUP À FAIRE EN RDC» (PHOTO SERGE A. KASANGA/MONUC)

été déployés. Malheureusement, en dépit de cet accord, il y a eu le drame de Mongbwalu où certains n'ont pas hésité à massacrer deux observateurs non armés.

Il y a globalement l'Ituri. Au mois de mai et juin, c'était difficile, vraiment infernal. Ce déferlement de violence, c'était quelque chose de fou, de dingue, d'inimaginable. Par exemple, j'étais présent les 7 et 8 mai. J'ai vu les groupes armés s'affronter dans les faubourgs, c'était terrible. Pendant ce temps, la MONUC était en train de monter en puissance. Le déploiement du bataillon uruguayen était en cours. Les éléments avaient atteint le nombre de 400. Il fallait protéger l'aéroport, la base logistique située non loin de l'aéroport, les camps de personnes déplacées, sans compter le quartier général de la MONUC et autres installations : bureaux et maisons de

l'ONU, des agences, des ONG, etc. C'était quelque chose de pratiquement impossible. On a essayé de faire de notre mieux, mais pendant ce temps, les groupes armés étaient dans la ville, hors de la ville, les uns sortaient à la rencontre des autres, attaques et contre-attaques se succédaient quotidiennement ! Et dans tout cela, la population comme d'habitude était la principale victime. Se retrouver dans pareille situation, pour le chef militaire que j'étais, c'était vraiment difficile.

M. B. : *Vous pensez qu'avec le nouveau mandat de la MONUC placé sous chapitre VII, les choses iront mieux ?*

G^{al} M.D. : Bien sûr. Car il faut les moyens nécessaires pour mettre en oeuvre le chapitre VII. Il faut avoir des troupes, avec l'équipement qu'il faut, qui comprennent le chapitre VII et qui

sont en plus déterminées. Je crois que nous avons cela désormais en Ituri.

C'est durant cette période qu'il y a eu l'explosion d'une mine à Komanda qui a tué un observateur militaire et blessé grièvement un autre. L'Ituri a été quelque chose de terrible en avril, mai et juin. Les groupes armés avaient pourtant signé le cessez-le-feu. A l'issue des assises de la commission de pacification, les institutions intérimaires avaient été mises sur pied. Mais en dépit de tout ça, il y a eu ce déchaînement de violence qui nous a surpris parce qu'on venait d'aboutir à cette série d'accords.

M.B. : *Comment voyez-vous l'avenir du processus de paix en RDC ?*

G^{al} M.D. : Je suis optimiste. Lorsque l'on voit la dimension de la RDC, un pays immense, certaines ex-composantes contrôlaient des

territoires qui valent n fois le Sénégal mon pays et en plus, avec plus de richesses ! Mais toutes ces parties ont mis en avant l'intérêt supérieur du pays, la réunification, la sauvegarde de l'intégrité de la RDCongo et se sont retrouvées dans le cadre de la Transition. Le plus dur est donc passé. Ils sont tous d'accord pour que le peuple tranche dans le cadre des élections prévues dans deux ans. Les difficultés insurmontables, à mon avis, c'est ce que nous avons connu avant. A présent, ils sont ensemble, ils travaillent ensemble, il y a une feuille de route : c'est l'Accord global et inclusif. Ce ne sera pas facile parce que la RDC sort à peine de 6 ans de guerre, précédés d'une instabilité très longue.

M.B. : *Quel est justement votre vœux pour la RDC ?*

G^{al} M.D. : Je souhaite que les Congolais aillent jusqu'au bout dans la résolution, la détermination, le patriotisme dont ils ont fait preuve, en dépit des difficultés matérielles, malgré le combat politique qui va surgir au fur et à mesure qu'on va aller aux élections,. Ce ne sera pas

facile. Mais le pays s'en sortira.

M. B. : *Que compte faire le Général Diallo une fois parti de la MONUC et de la RDC ?*

G^{al} M.D. : Je vais aller à la retraite. Je quitte le service actif, je rentre chez moi. On dit chez nous, il est vrai, qu'un général n'est jamais à la retraite. On dit qu'il passe en deuxième Section des cadres de réserve, que le Président de la République peut à tout moment lui confier une mission. J'ai plus de 40 ans de services. J'ai besoin de me reposer un peu. Il y a des jours, lorsque je me réveille le matin, je me dis en mettant l'uniforme : « *tu en es encore là à mettre le ceinturon, les rangiers* » (rires). 40 ans, c'est long. Il faut savoir changer. Je saurai m'occuper utilement, mais j'aimerais que ça soit avec le costume-cravate ou le grand boubou, mais plus avec la tenue militaire. (Rires) Il est temps de raccrocher la tenue et la casquette.

M. B. : *Vous allez peut-être écrire un livre ?*

G^{al} M.D. : Hum... On verra.

M. B. : *Avez-vous quelque chose à dire sur la République Démocratique du Congo que vous avez appris à connaître ?*

G^{al} M.D. : Le Congo et moi... C'est un pays très attachant de part sa diversité, ses dimensions, sa richesse. Au cours des années passées à la MONUC, j'ai sillonné presque tout le Congo. C'est comme toute l'Afrique de l'Equateur au Cap. Je connais bien maintenant le pays et c'est un pays magnifique parce qu'il y a tout : la montagne, la forêt, la savane, et surtout quelque chose que j'aime beaucoup, peut-être parce que je suis un Sénégalais de la Casamance : l'eau et la verdure. J'ai fait ici une moisson riche de souvenirs au moment où je vais à la retraite, c'est formidable !

M. B. : *Que direz-vous à votre successeur ?*

G^{al} M.D. : Je lui souhaite bonne chance, au moins autant qu'à moi parce que j'avoue en avoir eue.

QUI EST MOUNTAGA DIALLO ?

Le Général de Division **Mountaga Diallo** a été nommé en mars 2000 Commandant des Forces de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC).

Avant d'occuper ce poste, le Général Diallo était Inspecteur Général des Forces Armées dans son pays, le Sénégal.

Sa carrière militaire débute le 11 septembre 1963. Sous-Lieutenant en 1965, il passe successivement aux grades supérieurs. Il devient Colonel en 1988 puis Général de Brigade en 1997 puis Général de Division depuis le 1er janvier 1999.

Formé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (France), Mountaga Diallo effectue, entre 1965 et 1966 - une formation à l'École d'application de l'Infanterie, complétée par un stage officier à l'École des troupes aéroportées de Pau. Transféré à l'Artillerie en 1971, il est formé à l'École d'application d'Artillerie et aux cours de capitaine d'artillerie.

De 1980 à 1982, il fréquente l'École Supérieure de Guerre à Paris dont il décroche le Brevet. Il suit après des cours sur la stratégie de sécurité en Afrique au sein de l'Académie Nasser (Egypte).

De mai à juin 1996, quelques mois avant d'être promu Général, Mountaga Diallo passe par l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IEHDN), à Paris. Diplômé de l'IEHDN, il est aussi titulaire de diplômes civils, notamment un DEA de Défense, obtenu à l'Université de la Sorbonne (Paris).

Le Général Mountaga Diallo parle couramment le français et l'anglais. Après avoir servi en qualité de Commandant du contingent sénégalais au Libéria et chef des Officiers de liaison de l'ECOMOG, les troupes de maintien de la paix de la CEDEAO, de 1991 à 1993, Mountaga Diallo est devenu Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre en juillet 1993, puis sous-chef d'Etat-major général des Armées du Sénégal de juillet 1996 à janvier 1998.

Le Général Diallo est marié et père de quatre enfants, trois filles et un garçon. Il a 61 ans.

La MONUC rapatrie des ex-combattants ougandais et rwandais cantonnés à Kitona

La MONUC a commencé samedi 13 décembre dernier le rapatriement d'ex-combattants rwandais et ougandais cantonnés à Kitona, à l'Ouest de la RDC. Au total cinq cent quatre-vingt-neuf personnes étaient concernées par l'opération DRRR (désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion)

PAR DÉSIRÉ BAERE

Samedi 13 décembre, dans la journée une petite pluie s'abat sur la base militaire de Kitona, la deuxième en importance en RDC, après Kamina. La localité est située à l'extrême ouest du pays, à quelques centaines de mètres de l'océan Atlantique.

Vers 11h déjà on aperçoit une véritable marrée humaine : une colonne d'ex-combattants ougandais, valise à la main, accompagnés de leurs femmes portant des enfants soit sur le dos, soit sur les épaules, se dirigeant vers la base aérienne où ont été érigés des bureaux de fortune de la MONUC. Après six heures d'attente, l'hercule C130 estampillé UN se pose sur le tarmac. L'équipage philippin est pressé, mais « on ne peut pas embarquer sans procéder à l'opération de fouille de bagages », déclare Gilles Renaud, l'officier de sécurité de l'équipe.

Pendant ce temps, les ex-combattants expriment leur joie de retourner dans leur pays. « J'ai passé plus de vingt-cinq ans dans la souffrance et surtout l'errance. Cela déshonore », me confie un homme. Soudain apparaît un septuagénaire : « Moi je suis vieux. Il est temps pour moi de préparer ma mort. Il n'y a pas d'autre choix que de retourner au bercail. »

C'est à 18h15, heure locale que l'avion décolle, avec à son bord 80 personnes, 56 ex-combattants, 14 femmes et 10 enfants. Destination : Entebbe où ils arriveront à 2 heures du matin, heure locale. Précisons que l'Ouganda a un décalage horaire de 2heures par rapport à la capitale congolaise.

A l'arrivée à Entebbe, au bas de la passerelle, un dispositif d'accueil réduit, mais important, avec au premier plan le fils d'Idi Amin Dada, l'ancien

chef de l'Etat ougandais, son fils donc, celui-là même qui commandait le bataillon *Sierra* en RDC. « *Sa présence nous rassure et nous sécurise* », déclare un ex-combattant. Puis, sur la piste même et sous un cocktail de vrombissement des moteurs d'avion, le porte-parole de l'armée ougandaise, Major Shaban souhaite la bienvenue à ses compatriotes. « *Vous êtes chez*

les bus du gouvernement à destination d'un camp situé non loin de Kampala pour un séjour provisoire avant leur réinsertion dans la vie civile.

Plusieurs opérations similaires vont suivre. Ainsi, à la date du 17 décembre 2003, au total 401 Ougandais ont été rapatriés dont 255 ex-combattants, 75 femmes et 71 enfants. Les Rwandais



CES EX-COMBATTANTS ÉTRANGERS, CANTONNÉS À KITONA, ONT DÉCIDÉ DE RENTRER VOLONTAIREMENT CHEZ EUX (PHOTO SERGE A. KASANGA/MONUC)

vous, il y a du travail pour tout le monde. Venez vous joindre au Chef de l'Etat pour reconstruire notre pays », déclare-t-il en un swahili parfait. Il ne manque pas de louer les efforts de la Communauté internationale, particulièrement la MONUC pour tout le travail qu'elle accomplit pour le retour de la paix dans la région des Grands Lacs. C'est la fin, pour ces combattants, de la mission de la MONUC, du moins pour l'instant, car les ex-combattants sont embarqués dans

ne demeurent pas en reste. 66 ex-combattants sont rentrés volontairement chez eux, le 18 décembre 2003. Ainsi s'achève le rapatriement volontaire des ex-combattants ougandais et rwandais basés à Kitona. Sur les 589 éléments répertoriés au départ à Kitona, une cinquantaine de femmes congolaises ont choisi de ne pas suivre leurs maris étrangers. Une vingtaine d'ex-combattants étrangers ne se sont pas portés volontaires au rapatriement.

Cérémonie d'intégration des ex-factions belligérantes : foulards à terre à Kisangani

PAR CHRISTOPHE BOULIERAC



LES SOLDATS ONT DÉNOUÉ LE FOULARD DE LEURS FACTIONS RESPECTIVES... (PHOTO CHRISTOPHE BOULIERAC/MONUC)

Les 120 soldats congolais dénouent leur foulard, rouge pour les 40 militaires de l'ex-ANC (armée du RCD), vert pour les 40 ex FAC (Forces armées congolaises) et jaune pour les 40 ex-ALC (armée du MLC de Jean-pierre Bemba). Chacun garde un temps l'étoffe à la main avant de serrer celle de son voisin. Puis, au bruit de la fanfare solennelle, les rubans colorés sont lâchés et tombent sur le bitume du tarmac de l'aéroport de Kisangani, au pied des bottes cirées des soldats de l'armée réunifiée.

3700 militaires congolais formés pour l'Ituri

Au-delà du symbole, ce sont déjà 1400 hommes de l'armée unifiée qui se tiennent prêts à Kisangani, en Province Orientale, à recevoir une formation, qui aborderait également les notions de droits de l'homme, les règles d'engagement... Avec pour prolongement possible: l'aide au déminage.

Au total, selon le ministre congolais de la Défense, Jean-Pierre Ondekane, présent à la cérémonie, c'est une brigade de 3700 hommes, issus de toutes les anciennes factions belligérantes qui devrait être formée par la Belgique, épaulée ultérieurement par d'autres pays, et qui sera, toujours selon le ministre, déployée en Ituri dans trois mois, aux côtés de la MONUC. « D'autres brigades sont prévues pour l'Est du Congo », ajoute le Ministre.

Un soutien solide de la Communauté internationale

Pour le ministre belge de la Défense, ce partenariat entre la Belgique et les autorités congolaises ne se veut pas exclusif. « Il faut collaborer entre nous », indique le Ministre qui ajoute : « C'est bien mieux que si la petite Belgique était seule à La Forestière (l'un des centres potentiels de formation militaire à Kisangani) car toute seule elle n'apportera pas l'aide nécessaire au Congo ».

« Il faut saluer ces efforts conjoints congolais et belges visant à faire un premier pas dans la formation de la première brigade de l'armée intégrée restructurée », indique de son côté le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, lui aussi à Kisangani pour l'occasion. « C'est très important pour le Congo et dans ce sens pour la MONUC. L'établissement de l'armée nationale intégrée restructurée est en effet un élément de la transition. Il est difficile d'envisager la tenue des élections en 2005 sans cette armée, tout comme sans la police ou sans lois votées par l'Assemblée nationale congolaise », poursuit M. Swing.

Le rôle de la MONUC

Dans le cadre du soutien actuel de la Communauté internationale au processus de transition congolais - « le soutien le plus important depuis l'indépendance du Congo », selon M. Swing - la MONUC a un rôle important de « coordination ».

Cependant, la mission onusienne pourrait rapidement apporter une aide technique et logistique beaucoup plus visible, qu'il s'agisse tout simplement de rénover les routes d'accès au centre de formation militaire, ou de creuser des puits pour assurer son alimentation en eau.



...ET L'ONT JETÉ À TERRE: SYMBOLE D'UNE ARMÉE DÉSORMAIS RÉUNIFIÉE (PHOTO CHRISTOPHE BOULIERAC/MONUC)

L'intégration de l'armée au Sud-Kivu : symbole de réunification nationale

L'arrivée du Général Prosper Nabyolwa, Commandant de la 10^e Région Militaire, a beaucoup contribué à concrétiser la transition et la réunification au Sud-Kivu. Depuis son entrée en fonction, le Général a en effet réussi à unir tous les groupes armés congolais opérant au Sud-Kivu sous l'aile de l'armée unifiée, réalisant ainsi au niveau provincial le processus qui avance au niveau national.

PAR SÉBASTIEN LAPIERRE



UN EX-COMBATTANT HUTU MAÏ-MAÏ SE FAIT INSCRIRE AU DDRRR À BULONGE (PHOTO SÉBASTIEN LAPIERRE/MONUC)

Le processus d'intégration de l'armée se fait en trois étapes : premièrement, l'identification des combattants dans le but de savoir combien d'hommes devront être intégrés dans la nouvelle armée. Tous les commandants des groupes armés ont reçu l'ordre de préparer la liste de leurs effectifs à cet effet, en excluant bien sûr les enfants-soldats et les combattants étrangers. Deuxièmement, le regroupement des combattants des différents groupes dispersés. Par exemple, les ex-soldats Maï-Maï ont déjà rejoint les troupes de l'ex-RCD à Mwenga ou à Walungu. Finalement, la réorganisation en unités composées de soldats aux origines ethniques et politiques mixtes afin d'obtenir une armée qui reflète la diversité congolaise. On fera ainsi de nouvelles brigades, bataillons et compagnies composées d'ex-soldats de toutes les composantes du processus. Cette étape sera la plus compliquée, mais la plus importante pour cimenter l'intégration des forces.

En parallèle à ces activités, un programme de démobilisation sera mis en place pour les combattants qui ne souhaiteront pas intégrer l'armée ou pour ceux qui ne rencontreront pas les critères de recrutement. C'est entre

autre le cas pour les soldats de moins de 18 ans et les combattants étrangers jadis intégrés dans les rangs des Maï-Maï. Plus de 300 ex-« Hutu Maï-Maï » ont d'ailleurs déjà été démobilisés à partir de Lulingu, Bulonge et Hombo dans le cadre de ce processus. Quant aux enfants-soldats, certains ont déjà été emmenés dans des centres de réinsertion gérés par des ONG. Des milliers d'autres attendent toujours d'être pris en charge, comme par exemple à Hombo où 75 ex-enfants soldats ont été cantonnés par la brigade ex-Maï-Maï en attente de leur démobilisation.

Pour mettre en oeuvre le processus d'unification de l'armée, le Commandant de la 10^e Région Militaire s'est lancé dans une tournée provinciale facilitée par la MONUC.

Tout a débuté au mois d'octobre avec sa visite à Uvira, où il a rencontré les commandants ex-Mai Mai Nyakabaka, Zebuloni, Kayamba et Dunia. Tous ont professé leur support au Gouvernement de Transition et, surtout, leur désir d'intégrer l'armée unifiée sous le commandement du Général Nabyolwa. Les combats entre groupes armés congolais ont ensuite cessé dans cette région, une amélioration de la sécurité qui a réjoui la population.

La prochaine étape a mené le Général à Minembwe, où il a rencontré les commandants Banyamulenge Patrick Masunzu et Aaron Nyamushebwa. Même son de cloche de ce côté : ces commandants et leurs hommes se retrouvent aujourd'hui pleinement intégrés dans la chaîne de commandement de la 10^e Région Militaire.



LE GÉNÉRAL NABYOLWA, COMMANDANT DE LA 10^E RÉGION MILITAIRE, AVEC LE COLONEL DUNIA, EX-COMMANDANT DE LA BRIGADE MAÏ-MAÏ BASÉE À DINE PRÈS DE BARAKA (PHOTO SÉBASTIEN LAPIERRE/MONUC)

Le Général s'est par la suite rendu à Mwenga, Walungu et Bunyakiri pour rencontrer les commandants Mai-Mai opérant jadis sous le Général Padiri. Point culminant de cette tournée : sa visite à Lulingu, quartier général de l'Etat Major des ex- Mai-Mai de Padiri. Bien que le Général ait dû mettre les points sur les i quant aux implications de l'intégration dans l'armée unifiée, la visite fut un immense succès et l'état-major de Padiri est aujourd'hui pleinement intégré dans la nouvelle

armée. Plusieurs officiers ont d'ailleurs été redéployés à Kikwit dans le Bandundu dans le cadre de leurs nouvelles fonctions.

Il s'agit maintenant de rendre l'unification de l'armée une réalité concrète et durable. Le redéploiement des officiers vers d'autres régions militaires est déjà un premier pas. Pour mettre fin aux tracasseries sur les axes routiers, les soldats doivent également être payés, chose qui fut faite dès les

premiers jours du processus mais qui devra l'être régulièrement à l'avenir. Finalement, il sera nécessaire de mettre en place un programme de formation pour ajuster les connaissances des soldats venant des différents groupes. A plus long terme, un autre défi concerne l'établissement d'une culture de respect des droits de l'homme au sein des forces armées tel que stipulé dans l'article 47 de la Constitution de la Transition.

La réunification est en bonne voie au Maniema

Ce 2 décembre 2003, deux commandants de régions militaires et un commandant de brigade, issus de trois ex-rebellions différentes se sont rencontrés pour la première fois à Lubutu puis à Punia, pour sceller la fusion d'anciennes forces belligérantes présentes sur un même territoire, celui de la province du Maniema, au sein d'un même commandement unifié : celui de la 7^e région militaire.

PAR ELIANA NABBA

Cette rencontre entre le commandant de la 7^e région militaire, le Général de brigade Widi Divioka (ex-MLC), le commandant de la 9^e région militaire, le Général-major Padiri Bulenda (ex-Mai Mai) et le commandant de l'ex-7^e brigade du RCD, le Colonel Séraphin a été rendue possible grâce à la facilitation des secteurs II et V de la MONUC.

C'est le Commandant du Secteur II, le Colonel-Major Lemrahi qui a accompagné le Général Padiri et le Colonel Séraphin de Kisangani à Punia et le Commandant du secteur V, le colonel Lawrence Smith qui a accompagné le Général Divioka de Kindu à Punia. Des représentants des sections des Affaires Politiques, de l'Information Publique, des Affaires Humanitaires et de la Protection de l'Enfant faisaient également partie de la mission, elle avait pour but d'aplanir les difficultés nées justement de ces anciens clivages.

En effet, dans cette région située au nord de la province du Maniema,

plusieurs forces sont en présence: deux bataillons de l'ex-7^e brigade de l'ANC basés à Lubutu et à Punia, qui étaient organiquement rattachés au commandement militaire de la Province Orientale basé à Kisangani, quelque 1.300 Mai-Mai proches du Général Padiri récemment rentrés à Punia et qui contrôlent une grande partie du territoire du même nom, enfin plus de 2.000 combattants du groupe Simba, commandés par le Colonel Kaboyo, qui ont combattu aux côtés des Mai-Mai pendant la guerre et qui contrôlent la forêt entre Lubutu, Walikale, Bafwasende et le parc Ipuyu. La rencontre de Lubutu et de Punia avait pour principal objectif d'unifier toutes ces troupes sous un même commandement, celui de la 7^e région militaire, et cela conformément au découpage des régions militaires en fonction des limites géographiques des provinces.

C'est donc en présence des milliers de personnes durement éprouvées par ces années de guerre et assoiffées de paix que les généraux Padiri et

Divioka ont tout d'abord annoncé le démantèlement immédiat de toutes les barrières militaires, la libre circulation des biens et des personnes, la fin des taxations et l'annulation des feuilles de routes. « La population doit se sentir libérée et a le droit de jouir des effets de la fin de la guerre », ont-ils déclaré, tout en rappelant aux militaires, toutes anciennes obédiences confondues, leur devoir numéro un : celui de sécuriser la population. « *Otez les vêtements de la guerre et mettez les vêtements de la paix* », les ont-ils exhorté.

Le Général Padiri a pour sa part remercié la Communauté internationale et la MONUC pour leur soutien en faveur de la paix en RDC, avant de rappeler à tous les combattants qu'ils doivent se « *ranger aux côtés de la population qui a tant souffert* » et « *soutenir la paix* ». Il les a en outre tous appelés à « *obéir aux ordres à partir d'aujourd'hui et à coopérer avec les observateurs militaires et avec ceux qui seront chargés de la démobilisation* ». S'adressant aux Mai-Mai, ils les a appelés à se soumettre

aux règlements militaires et à soutenir le processus d'intégration en cours. Il a également invité le chef des Simba, le colonel Kaboyo à rentrer avec tous ses combattants à Lubutu et à rouvrir, sans plus tarder, la route Walikale / Kisangani.

A son tour, le Général Divioka a rappelé aux bataillons de Lubutu et de Punia qu'ils relèvent du commandement de la 7^e région militaire, les sommant de rompre leurs attaches avec Kisangani. « *Conformez-vous aux ordres, ici c'est le territoire du Maniema. Toutes les unités, y compris les Mai Mai et les Simba sont sous mon commandement dont l'état-major est à Kindu. Les temps ont changé* » a-t-il dit, « *nous ne sommes plus dans la rébellion, nous sommes dans l'armée où il faut obéir aux ordres* ». Rappelant enfin que

Lubutu faisait partie du territoire du Maniema, il a invité toutes les unités militaires qui s'y trouvent à rendre désormais compte au commandement de la 7^e région militaire.

Annonçant qu'une commission chargée d'effectuer le contrôle physique de toutes les unités militaires devrait se rendre bientôt à Lubutu et à Punia, les Généraux Padiri et Divioka ont invité tous les combattants qui se trouvent encore dans la forêt à regagner la cité pour se faire recenser et à collaborer avec les observateurs militaires de la MONUC et ceux qui seront en charge de la démobilisation des anciens combattants, nombreux dans le groupe Simba. « *L'encadrement des groupes armés est de la responsabilité des commandements militaires de région* », ont-ils précisé, et c'est « *au ministère de la Défense, avec l'assistance de la*

communauté internationale de décider qui va intégrer l'armée et qui va être démobilisé ».

« *Le Colonel Smith et moi-même sommes heureux d'être aujourd'hui les témoins de cette journée mémorable dans l'histoire de Lubutu* », a pour sa part déclaré le commandant du secteur II, le Colonel Lemrahi, soulignant que la population attendait cette visite pour être rassurée sur le retour de la paix et sur la réunification réelle du pays, car « *pour la première fois se réunissent d'anciens chefs de factions opposées pour consacrer la réunification et pour libérer la province de la faim et de l'insécurité* ». « *Il faut que la paix et la sécurité règnent pour permettre à la MONUC de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire* », a encore ajouté le Colonel Lemrahi.

Iulia Motoc en visite à Kindu

PAR ELIANA NABBA

Pour sa quatrième visite en République Démocratique du Congo, Iulia Motoc, Rapporteuse spéciale des Droits de l'Homme, a choisi Kindu, chef-lieu de la province du Maniema où elle a séjourné du 2 au 5 décembre 2003. La situation des Droits de l'Homme dans la province du Maniema fera partie de son prochain rapport à l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui couvre chaque année des régions et des problématiques différentes.

Particulièrement intéressée par les violations massives des Droits de l'Homme et les violences contre les femmes et les enfants, Iulia Motoc a déclaré, dans un long entretien à Radio Okapi, que ce sont les « *informations reçues sur les violations massives des droits de l'Homme, dont les exécutions sommaires, massacres, atteintes à l'intégrité physique, viols et violences contre les femmes et les enfants, abus*

des services de sécurité, de la police et des militaires », qui l'ont déterminée à se rendre à Kindu, ajoutant que dans son prochain rapport à la Commission des droits de l'Homme elle parlera « *des violations massives des Droits de l'Homme qui se sont longtemps passées dans la province du Maniema et qui sont jusque-là impunies* ». Mme Motoc a également reconnu que la province du Maniema a été une zone oubliée de la RDC, tout comme un certain temps la RDC avait été oubliée par la Communauté internationale.

A propos des mécanismes en vigueur pour traduire en justice et juger les auteurs de ces violations des Droits de l'Homme, Iulia Motoc a précisé que cette compétence relève de la justice congolaise et de la Cour Pénale Internationale. « *Je pense que c'est très important que cette justice agisse avant que la justice internationale*

n'intervienne ». Elle a par ailleurs fait la distinction entre les actes commis avant juillet 2002 et ceux commis après cette date, quand le statut de la Cour Pénale Internationale est entré en vigueur. Concernant les actes commis avant juillet 2002 et pour lesquels la justice congolaise peut être saisie, Iulia Motoc a précisé que la Communauté internationale, les défenseurs des Droits de l'Homme, les ONG et le Gouvernement de Transition, sont en train de réfléchir sur les moyens de doter la justice congolaise de mécanismes efficaces pour lui permettre de rendre justice aux victimes de ces violations. Quant aux crimes commis après juillet 2002, ils sont de la compétence de la Cour Pénale Internationale « *qui a déjà commencé ses travaux en Ituri* ».

Rappelant que ces crimes sont imprescriptibles, parce qu'il s'agit de crimes de guerre et de crimes contre



JULIA MOTOC A DÉNONCÉ LES VIOLATIONS MASSIVES DES DROITS DE L'HOMME ENCORE IMPUNIES AU MANIEMA (PHOTO ELIANA NABAA/MONUC)

l'humanité, Iulia Motoc a souligné qu'il était important que les victimes prennent conscience de leur situation de victimes des violations des droits de l'Homme. « Il faut que les victimes sachent qu'elles ont des droits et

qu'elles connaissent leurs droits, leur droit à la vie, à l'intégrité physique, à la dignité, à la liberté d'expression, à la propriété privée, et qu'elles demandent réparation à la justice».

A propos des victimes des violences sexuelles, « *des femmes qui ont été violées deux, trois ou quatre fois, qui ont été retenues dans les forêts avec les violeurs comme esclaves sexuelles pendant de longues périodes de temps* », Iulia Motoc a rappelé que les viols et violences sexuelles en temps de conflit constituent des crimes de guerre, tout comme la présence d'enfants dans les groupes armés est considérée comme un crime de guerre. Elle a déploré le nombre élevé de ces victimes, les invitant à « *parler de ces violences, à témoigner, à s'adresser aux gens qui s'en occupent, et à prendre conscience que ce qui leur est arrivé est considéré comme un crime par le droit congolais* ».

Enfin, Iulia Motoc s'est félicitée qu'il existe une société civile et des ONG qui travaillent dans des conditions très difficiles, et les a encouragées à continuer à se développer et à collaborer avec les institutions internationales et avec la MONUC et à rester mobilisées en attendant la réforme de la justice congolaise.

Une délégation de l'ambassade des États-Unis en tournée à l'Est de la RDC

PAR ELIANA NABBA

Une délégation de 9 diplomates de l'ambassade des États-Unis en RDC, conduite par l'attaché à la défense, le Lieutenant-Colonel Thomas Foster a visité Kindu du 1er au 2 décembre pour une mission de prospection et de familiarisation qui devait la conduire ensuite à Bukavu et à Kalemie.

La délégation qui a été reçue par le Secteur V de la MONUC, a également établi un premier contact avec les autorités civiles et militaires du nouveau gouvernement de transition, ainsi qu'avec la Société Civile, les ONG, les agences des Nations-Unies

et les personnalités influentes de la province.

Les diplomates américains qui sont particulièrement intéressés par les provinces qui ont le plus souffert de l'impact de la guerre, se sont enquis de la situation économique, humanitaire et sécuritaire dans la province du Maniema, afin d'évaluer de quelle manière le gouvernement américain peut au mieux assister le gouvernement de transition directement ou à travers les autorités locales et les ONG. Le Lieutenant-Colonel Foster a précisé que parmi les priorités du

gouvernement américain figuraient le soutien au processus de restructuration de l'armée nationale intégrée et la réhabilitation des infrastructures routières et aéroportuaires. Dans ce domaine, le Département de la Défense, en collaboration avec les Congolais civils et militaires devrait soumettre au gouvernement américain une étude sur la possibilité d'impliquer les États-Unis dans la réalisation de projets à long terme.

Selon le Lieutenant-Colonel Foster, le gouvernement américain compte également disponibiliser des fonds



LES DIPLOMATES AMÉRICAINS SONT INTERESSÉS PAR LES PROVINCES LES PLUS TOUCHÉES PAR LA GUERRE EN RDC
(PHOTO ELIANA NABAA/MONUC)

pour des programmes de lutte contre le SIDA ainsi qu'une assistance humanitaire, plus particulièrement dans les domaines de la santé publique et de l'éducation.

Le Lieutenant-Colonel Foster a enfin tenu à souligner le soutien sans faille du gouvernement américain au gouvernement de transition, d'où son intérêt particulier pour les régions situées à l'Est et au Sud de la RDC, « car si tout l'effort est concentré à Kinshasa, ce soutien ne serait pas équilibré ».

Le Représentant de la Suède aux Nations Unies en visite à Kindu

PAR ELIANA NABBA

Le 10 décembre, le délégué permanent du Royaume de Suède aux Nations Unies, Pierre Schori a visité Kindu où est déployée une Unité Suédoise de Surveillance Aérienne (ASU). La Représentante Spéciale Adjointe du

Secrétaire Général des Nations Unies, Lena Sundh, l'accompagnait ainsi qu'une délégation de sept personnes de l'ambassade du Royaume de Suède en RDC et de la délégation permanente de la Suède aux Nations Unies.



M. PIERRE SCHORI EN DISCUSSION AVEC DES ÉLÉMENTS SUÉDOIS ET SUD-AFRICAINS À KINDU (PHOTO ELIANA NABAA/MONUC)

Ce séjour a permis à l'ambassadeur Schori de rendre visite à ses compatriotes et de voir aussi comment les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sont appliquées « sur le terrain », notamment la complexe résolution 1493. Il s'est déclaré très « impressionné » par l'esprit d'équipe et par le concept de travail intégré entre les différentes sections civiles et militaires de la MONUC à Kindu.

« Comme ambassadeurs à New York, nous suivons toutes ces résolutions du Conseil de Sécurité, mais elles restent pour nous un peu abstraites. Il faut se rendre sur le terrain pour vraiment comprendre ce que ces résolutions veulent dire, notamment la résolution 1493 et la présence d'une mission des

Nations Unies en RDC », a reconnu M. Schori, avant d'ajouter que « c'est seulement en étant ici qu'on comprend la complexité de la résolution 1493, et c'est très important pour nous qui travaillons pour la RDC de l'horizon de New York, de suivre également l'action là où elle se passe ».

L'Ambassadeur Schori a rappelé l'intérêt spécial de son pays pour la RDC en raison de la présence d'un contingent suédois au sein de la MONUC et basé à

l'aéroport de Kindu. Il a affirmé que malgré la complexité du processus de transition politique en RDC, il avait perçu la « détermination » de la Communauté internationale - à travers les Nations Unies, et du Gouvernement de Transition à faire avancer ce processus. « La RDC bénéficie d'une grande solidarité internationale » a encore dit M. Schori.

Le diplomate suédois a fait le tour

des différentes installations de la MONUC à Kindu, dont le camp Dag Hammarskjöld - du nom de l'ancien Secrétaire Général de l'ONU décédé en RDC - l'hôpital chinois de niveau II, le camp de Basoko, le siège de la MONUC et le camp uruguayen. Il a ensuite été invité à une courte randonnée fluviale en compagnie de Mme Sundh et de la délégation qui les accompagnait.

Pour une justice fonctionnelle en Province Orientale

Huit experts seniors internationaux, dont quatre de l'Union européenne ont été récemment déployés en différents endroits du territoire de la RDC (Lubumbashi, Bukavu, Mbandaka, Bas-Congo, Kisangani) avec l'aide de la MONUC pour faire un état des lieux du fonctionnement du système judiciaire et identifier les besoins spécifiques en vue d'élaborer des propositions d'intervention. En Province Orientale, la tâche est immense.

PAR CHRITOPHE BOULIERAC

En 1992, les bailleurs de fonds ont cessé leur coopération avec la RDC. Dix ans plus tard, alors que les projets ont repris, l'Union européenne décide d'envoyer des experts pour établir un cadre de référence dans le secteur judiciaire, destiné au gouvernement congolais et aux bailleurs de fonds (principalement la France, la Belgique, le Royaume Uni, le PNUD et les organisations non gouvernementales).

Au moment de quitter la République Démocratique du Congo fin octobre, les huit experts de la délégation, dont quatre de l'union européenne, savaient qu'ils reviendraient un mois plus tard, fin novembre pour compléter leur « état des lieux » du système judiciaire. Et ils sont revenus. Un projet de cadre d'intervention, une première proposition d'appui d'un montant de 500 000 euros au ministère de la Justice suivie d'une proposition de financement par la Communauté européenne sont les possibles premiers résultats concrets de ces visites. Prochainement, déjà, un

atelier avec le gouvernement congolais, la société civile et les bailleurs de fonds permettra de déterminer les orientations prioritaires.

Un constat sombre

Certes, en Province Orientale, la priorité est partout. Car le constat est sombre : un seul tribunal de grande instance qui fonctionne : celui de Kisangani. Ceux de Bunia et de Buta souffrent d'un manque de juges. Au niveau juridictionnel inférieur, seuls deux tribunaux de paix, à Kabondo et Makiso, « survivent » dans des conditions de délabrement interne, l'eau coulant du toit, lorsqu'il existe seulement un toit. La seule prison « présentable » est celle de Kisangani où 9/10^{ème} des 120 prisonniers, qui ne sont pas nourris par l'administration pénitentiaire, sont en détention préventive.

Les dysfonctionnement du système judiciaire sont légion. Impayés

depuis six ans, les magistrats n'ont pas toujours su et pu résister à la corruption. L'indépendance entre des pouvoirs est malmenée, l'ingérence de l'exécutif dans les décisions judiciaires est fréquente. Celles-ci, lorsqu'elles sont rendues, c'est-à-dire rarement, ne sont parfois pas appliquées après l'intervention d'un « inspecteur judiciaire ». Plus simplement, le manque de livres de codes juridiques est généralisé.

Mesures d'urgence pour un état d'urgence

Orientés vers l'action, les experts dépêchés à Kisangani fourmillent d'idées : le centre de recyclage de la police de Kapalata bien aménagé par la MONUC pourrait ainsi devenir une école judiciaire importante pour tout le pays. Sur concours, des magistrats pourraient être rapidement nommés

après avoir suivi une formation rapide, alors que les magistrats en poste bénéficieraient d'une formation continue et que le recyclage de la police se poursuivrait. Une école de la magistrature pourrait être créée, les tribunaux rénovés, des codes distribués.

Enfin, pour rompre avec l'isolement commercial, les provinces de la RDC auraient tout à gagner à ce que le pays devienne rapidement membre

du système commercial OHADA, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires en Afrique, qui facilite les rapports entre les commerçants au sein de l'Afrique.

L'OHADA a été créée par le Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique signé le 17 octobre 1993 à Port-Louis. Il a pour principal objectif de remédier à l'insécurité juridique et judiciaire existant dans les Etats Parties. A ce jour, seize Etats

sont membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires : le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Congo, les Comores, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée-Equatoriale, le Mali, le Niger.

SOUTIEN À LA JUSTICE : QUI FAIT QUOI ?

Le **PNUD** (Programme des Nations Unies pour le Développement) a réalisé en 1999 une mission préparatoire : diagnostic de la justice.

La Belgique : a toujours manifestés son intention de coopération

La Communauté européenne : Projet d'appui au secteur judiciaire en cours : 28 millions d'euros. Actuellement, elle travaille sur un projet de réhabilitation de certains tribunaux et d'écoles judiciaires

La France : veut s'occuper de la formation de magistrats et du personnel du ministère de la Justice ainsi que des officiers de police judiciaire

Banque Mondiale : a mis sur pied un « trust fund » d'appui aux services de l'administration publique

HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés) : a organisé un séminaire sur l'organisation de la justice et sur les droits de l'homme

MONUC : a mis en place un programme de recyclage des officiers de police judiciaire

RCN (Réseau des citoyens network, ONG belge) : s'est occupée de la formation de magistrats , la mise sur pied de programmes de formation de l'école du personnel de l'administration judiciaire à Kinshasa.

Avocats Sans Frontières : formation de magistrats à Kinshasa et à Kisangani.

Contact MONUC BULLETIN : Mathy Mupapa

INFORMATION PUBLIQUE /MONUC

TEL: 00 243 818906388

001 212 963 0103 (EXTENSION 6388)

E-MAIL: MUPAPA@UN.ORG

KINSHASA/RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO